



VIDE-GRENIERS DU DIMANCHE 24 MAI 2026

REGLEMENT

Le Comité des Fêtes de Ludres est l'organisateur du vide-greniers se tenant à Ludres rue Marie Marvingt et avenue du Bon Curé le dimanche **24 mai 2026** de 8h à 18h.

Seuls les particuliers non patentés qui proposent à la revente des objets mobiliers usagés sont autorisés à exposer.

Il est interdit de vendre des munitions, des armes à feu, des armes blanches, des animaux de toutes sortes et tous produits illicites ou contrefaits. La musique d'ambiance est interdite sur les stands.

L'installation des stands devra s'effectuer à partir de 6h et avant 8h.

Chaque exposant disposera d'un emplacement de **5 mètres**, pour un montant de **12 €** pour y organiser sa vente. **Deux emplacements maximum par personne, même nom, même adresse.** L'exposant devra être assuré, notamment en matière de responsabilité civile.

Pour raison de sécurité, aucun véhicule ne sera admis sur le périmètre du vide-greniers hormis sur les parkings mis à disposition.

De plus le départ ou la sortie de chaque exposant à bord de son véhicule ne sera autorisée qu'à partir de 18h, sauf force majeure. Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas de non-respect de l'horaire de départ fixé.

Les exposants ne pourront fixer aucune structure au sol, ni causer de dégradation au domaine public.

Veillez-vous munir de sacs poubelles. Chaque exposant est tenu de s'assurer de la propreté de sa place à son départ. Les objets non vendus et sacs poubelles doivent être déposés dans les bennes ou ramenés par les vendeurs.

Une liste des revendeurs sera dressée et transmise aux services de Police et à la Préfecture (prévoyez une pièce d'identité).

Tout exposant s'engage à respecter les consignes de stationnement et de sécurité. Si par son comportement, le bon déroulement de cette journée serait fortement perturbé, le Comité des fêtes se réserve le droit de l'exclure des vide-greniers de Ludres.

Chaque exposant se verra remettre un exemplaire de la présente autorisation et devra la présenter lors de la manifestation.

Fait à Ludres, le 15/04/2026.

L'exposant,
Lu et approuvé

Signature

Le Président du Comité des Fêtes de Ludres,

Christophe NICOD



VIDE-GRENIERS DU DIMANCHE 24 MAI 2026

FICHE D'ACCUEIL AUTORISATION DÉLIVRÉE AUX EXPOSANTS

(A présenter à l'arrivée)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Pièce d'identité : N°.....

Partie réservée au Comité des Fêtes

Vous occupez l'emplacement n°..... situé :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rue Marie Marvingt | <input type="checkbox"/> Rue Marvingt, partie haute |
| <input type="checkbox"/> Sur le rond-point | <input type="checkbox"/> Avenue du Bon Curé |

- Vous devrez vous présenter sur le site entre 6h00 et 7h30 à l'accueil situé en bas de la rue Marvingt.
- Pour raison de sécurité, après installation, **avant 8h00**, vous devrez stationner votre véhicule sur un des parkings suivants :
 - Parking Prévert,
 - Parking Marvingt,
 - Avenue du Bon Curé,
 - Avenue de Génobois (jusqu'à la rue André Malraux),
 - Rue Marvingt, partie haute.
- Vous trouverez boissons et restauration devant les locaux techniques communaux rue Marvingt (partie haute) ainsi que les WC.

Vide-greniers de Printemps à Ludres

Plan schématique des emplacements

